

Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi

Roselyne Kerjosse,
division Administration du répertoire Sirene et démographie des entreprises, Insee

Les nouveaux entrepreneurs de 2006 sont plus nombreux qu'en 2002 à créer leur entreprise pour assurer leur propre emploi et plus de quatre nouvelles entreprises sur cinq n'ont pas de salarié. 113 000 chômeurs ont créé une entreprise en 2006, soit 40 % des créateurs. Cette proportion n'était que de 34 % en 2002. Dans le même temps, la part des créateurs aidés a nettement augmenté, passant de 28 % à 44 %. Parmi les créateurs antérieurement salariés, 26 % étaient cadres ; ils n'étaient que 16 % en 2002. 30 % des créateurs d'entreprises sont des femmes : cette proportion a augmenté légèrement en quatre ans. Un quart du financement des nouvelles entreprises repose sur l'emprunt bancaire. La clientèle des nouvelles entreprises est de plus en plus locale ou de proximité.

Après une relative stabilité pendant dix ans, le nombre annuel de créations d'entreprises (*définitions*) a augmenté d'un tiers entre 2002 et 2006, passant de 215 000 à 286 000. Les conditions de la création ont été assouplies, notamment, par la loi pour l'initiative économique promulguée en août 2003, ce qui a pu susciter de nouvelles vocations. En effet, cette loi simplifie les formalités liées à la création d'entreprises, favorise le financement des entreprises nouvelles ou encore facilite la transition entre le statut de salarié et celui d'entrepreneur.

En 2006, 113 000 chômeurs ont créé leur entreprise, soit 40 % des créateurs. Cette proportion, identique pour les hommes et les femmes, s'est accrue de 6 points par rapport à 2002 (*tableau 1*), pendant que, sur la même période, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail augmentait d'environ un point. L'accroissement de la part des chômeurs parmi les créateurs s'est fait au détriment de la part des créateurs sans activité avant cette création d'entreprise.

Parmi les créateurs, le nombre de chômeurs a ainsi augmenté de 40 000 par rapport à 2002. Les chômeurs depuis moins d'un an sont toujours un peu plus nombreux que les chômeurs depuis plus d'un an, mais l'écart se réduit entre 2002 et 2006. Une raison peut être le durcissement de l'indemnisation du chômage intervenu début 2004.

Parmi les chômeurs créateurs, 70 % ont bénéficié de l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises (ACCRE) qui les exonère de charges sociales pendant un an (soit 79 000 personnes). Quatre ans plus tôt, cette proportion était de 51 % (soit 37 000 chômeurs créateurs). Ainsi, 42 000 chômeurs de plus ont bénéficié de cette aide entre 2002 et 2006, soit un chiffre très voisin de l'ensemble des chômeurs créateurs supplémentaires entre ces deux dates. En revanche, les chômeurs créateurs bénéficient moins souvent de l'encouragement au développement d'entreprises nouvelles (EDEN) : 6 % en 2006 contre 10 % en 2002 ; la transformation, en septembre 2004, de l'EDEN de prime en prêt sans intérêt d'une durée maximale de 5 ans attribué après expertise du projet de création a sans doute

1 Situation du créateur immédiatement avant la création de l'entreprise

	2002		2006	
	Effectif	%	Effectif	%
En activité (salarié, indépendant, chef d'entreprise ...)	112 500	52	146 400	51
Au chômage :	73 000	34	113 300	40
– depuis moins d'un an	39 800	19	59 200	21
– depuis un an ou plus	33 200	15	54 100	19
Sans activité professionnelle (étudiant, personne au foyer, retraité ...)	29 500	14	26 300	9
Total	215 000	100	286 000	100

Source : Insee, enquêtes SINE 2002 et 2006.

INSEE
PREMIERE

intéressé moins de chômeurs créateurs. Par ailleurs, 9 % d'entre eux se sont vu accorder un prêt à la création d'entreprise (PCE) contre 4 % des autres créateurs ; en 2002, les proportions étaient respectivement de 10 % et 4 %. Au total, trois quarts des chômeurs créateurs indiquent avoir bénéficié d'une aide en 2006 contre un quart des autres créateurs. Ces aides concernent 44 % de l'ensemble des créateurs de 2006 contre 28 % en 2002 (soit 126 000 personnes au lieu de 60 000).

Quatre entreprises sur cinq se créent sans salarié

Plus de quatre nouvelles entreprises sur cinq ne génèrent qu'un seul emploi, celui de l'entrepreneur. Cette proportion a augmenté au cours des quatre dernières années. De plus, le nombre de créations d'entreprises ayant au moins un salarié est stable depuis 2002, alors que celui des créations sans salarié a crû de 33 %. Mais certaines entreprises embauchent dès les premiers mois qui suivent la création : 5 % des entreprises démarrant sans salarié et 20 % de celles qui avaient déjà au moins un employé.

Chaque entreprise se crée, en moyenne, avec 1,6 emploi : 1,0 emploi non salarié et 0,6 emploi salarié. Quelques mois plus tard (au moment de l'enquête), on dénombre, en moyenne, 1,7 emploi : 1,0 emploi non salarié et 0,7 emploi salarié. Les trois quarts des nouveaux entrepreneurs dirigent seuls leur affaire et un quart avec leur conjoint, un autre membre de leur famille ou un ou plusieurs autres

associés. Ces proportions sont identiques en 2002 et en 2006, que le créateur soit un homme ou une femme ou encore quel que soit son âge. Les écarts sont liés au secteur d'activité de l'entreprise : 81 % des nouveaux entrepreneurs dirigent seuls dans les services aux entreprises mais près d'un sur deux dirigent en collaboration dans les activités agroalimentaires ; dans ce secteur, 42 % des créations concernent des boulangers ou boulangers-pâtisseries qui sont des artisans travaillant très souvent en couple.

30 % des créateurs d'entreprises sont des femmes

Les femmes constituent 47 % de la population active mais seulement 30 % des créateurs d'entreprises de 2006. Toutefois, cette proportion augmente légèrement : en 2002, les femmes représentaient 27 % des créateurs. Les créatrices d'entreprises vivent un peu moins souvent en couple que les créateurs (70 % contre 74 %) et, pour les unes comme les autres, la proportion de nouveaux entrepreneurs vivant avec des enfants est de 56 %.

Les femmes entreprennent davantage dans les activités tertiaires que les hommes : commerces, services aux particuliers, domaines de l'éducation, de la santé ou de l'action sociale (tableau 2). En revanche, elles créent, traditionnellement, très peu souvent dans le secteur de la construction. Moins de 5 % des créateurs de 2006 exercent dans un secteur dit « innovant » (définitions). Mais un quart des créateurs dans les autres secteurs

considèrent que la technologie (électronique, chimie, informatique ...) est à la base des produits et services qu'ils proposent ou est un support important de leur activité. Ces entrepreneurs ont créé, en général, leur entreprise dans les services aux entreprises (conseils pour les affaires et la gestion, ingénierie et études techniques, activités juridiques) ou dans le commerce (matériel de bureau, ordinateurs, logiciels non personnalisés, matériel de téléphonie).

L'entrepreneur a, en moyenne, 38 ans et demi au moment de la création de son entreprise

L'âge moyen des créateurs d'entreprises est de 38 ans et demi. Il est quasiment le même pour les hommes et pour les femmes, pour les créateurs de 2002 et ceux de 2006. 16 % des créateurs ont 50 ans ou plus contre 24 % de la population active ; 57 % ont moins de 40 ans contre 48 % des actifs (graphique 1). Les créateurs de moins de 30 ans choisissent globalement les mêmes secteurs d'activité que ceux âgés de 30 à 49 ans : 25 % exercent dans le commerce, 21 % dans la construction et 18 % dans les services. En revanche, les créateurs de 50 ans ou plus se spécialisent davantage dans le commerce (29 %) et dans les services aux entreprises (25 %), leur dispensant des conseils pour les affaires et la gestion.

35 % des créateurs sont titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat, 17 % du baccalauréat et 26 % d'un CAP, brevet de compagnon ou BEP. 13 % des créateurs n'ont aucun diplôme. L'absence de diplôme ne présage pas un avenir plus difficile pour ces nouveaux entrepreneurs. En effet, les créateurs sans diplôme sont âgés, en moyenne, de six mois de plus que les autres, sont un peu plus nombreux à avoir déjà créé au moins une entreprise auparavant et à entreprendre dans une activité identique au métier qu'ils exerçaient auparavant ; autant de facteurs favorables à la pérennité de l'entreprise.

Parmi les créateurs ayant eu un parcours antérieur de salarié, 26 % étaient cadres, 36 % employés, 17 % ouvriers. Si la proportion d'employés en 2006 reste identique à celle de 2002, en revanche, les ouvriers sont moins

2 Répartition des créations d'entreprises par secteur d'activité

en %

Secteurs d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble
Industries agroalimentaires (IAA)	1,8	1,6	1,8
Industrie (hors IAA)	5,0	4,0	4,7
Construction	28,7	4,3	21,4
Commerce	23,6	29,5	25,3
Transports	2,7	1,2	2,2
Activités immobilières	4,5	3,9	4,3
Services aux entreprises	19,4	18,7	19,2
Services aux particuliers	10,9	25,5	15,3
Éducation, santé, action sociale	3,5	11,4	5,9
Total	100,0	100,0	100,0

Lecture : 28,7 % des hommes ont créé leur entreprise dans le secteur de la construction en 2006.

Source : Insee, enquête SINE 2006.

représentés (- 5 points) tandis que les cadres sont nettement plus nombreux (+ 10 points) soit à être passés par une période de chômage, soit à abandonner leur employeur pour se lancer dans leur propre aventure.

Être indépendant et créer son propre emploi

En 2006, 64 % des nouveaux entrepreneurs déclarent avoir créé leur affaire pour assurer leur propre emploi, soit 10 points de plus qu'en 2002. Cet objectif n'est pas propre aux chômeurs créateurs. En effet, si 70 % des chômeurs créateurs l'indiquent comme prioritaire, c'est le cas également de 60 % des autres créateurs. Les uns comme les autres motivent la création de leur entreprise d'abord largement par un souhait d'indépendance puis par le goût d'entreprendre. Ce n'est qu'à la troisième motivation mentionnée (le créateur pouvait indiquer jusqu'à trois raisons différentes) que les divergences apparaissent entre ces deux groupes de créateurs : les chômeurs créateurs indiquent que, sans emploi, ils ont choisi de créer leur entreprise tandis que les autres créateurs espèrent, par cette création, une augmentation de leurs revenus.

La recherche d'indépendance, le goût d'entreprendre ou le désir d'affronter de nouveaux défis s'avèrent aussi importants pour les femmes que pour les hommes. Quant à l'objectif de créer son propre emploi, il est encore plus présent pour les femmes que pour les hommes (graphique 2).

La moitié des projets sont accompagnés par des spécialistes

Pour de plus en plus d'entrepreneurs, la création observée dans l'enquête est leur première expérience de création d'entreprise : trois créateurs sur quatre en 2006, contre deux sur trois en 2002.

En revanche, ils ont un peu plus souvent un chef d'entreprise ou une personne à son compte dans leur proche entourage. De plus, 47 % indiquent avoir monté leur projet avec l'aide d'une structure dédiée à la création d'entreprise ou avec un

spécialiste (avocat, conseil juridique, fiscal, expert-comptable ...), 24 % avec l'aide de leur entourage personnel ou professionnel et 29 % seuls. Un tiers ont suivi une formation particulière pour réaliser leur projet.

L'emprunt bancaire : un quart du financement des nouvelles entreprises

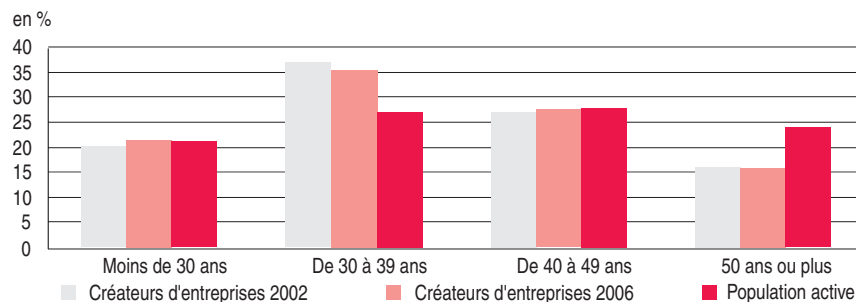
Les moyens financiers investis pour démarrer l'entreprise sont souvent très faibles. 35 % des créateurs ont utilisé moins de 4 000 euros (graphique 3) pour l'installation dans les locaux, l'achat de matériel, la constitution des stocks ... Plus qu'une question d'âge ou de sexe, le montant investi dépend du secteur d'activité. En effet, la proportion de créateurs ayant investi au démarrage moins de 4 000 euros est supérieure à une création sur deux dans les services aux entreprises et dans l'éducation-santé-action sociale. À l'inverse, 30 % des créateurs de l'industrie agroalimentaire ont investi au moins 80 000 euros au démarrage ; c'est le cas de 18 % des créateurs dans les transports, l'immobilier ou les services aux particuliers.

Un quart du financement des nouveaux projets repose sur des emprunts bancaires : cette moyenne est identique que le créateur soit un homme ou une femme ou, globalement, selon l'âge du créateur – la proportion est un peu plus faible toutefois si le nouvel entrepreneur a plus de 50 ans (18 %). Mais il est vrai que la moitié des entrepreneurs de 50 ans ou plus ont déjà créé au moins une entreprise auparavant : la vente de l'une a pu servir pour le financement de celle d'aujourd'hui. Le lien entre secteur d'activité et recours à l'emprunt est, en revanche, plus marqué : la part des emprunts bancaires est de 12 % pour les créations proposant des services aux entreprises mais atteint 50 % dans les activités agroalimentaires ; mais, comme on l'a vu, ce secteur nécessite, en général, des moyens financiers importants.

De plus en plus, une clientèle de proximité

62 % des nouvelles entreprises travaillent avec plus de 10 clients. Cette proportion atteint 95 % dans les activités

① Âge des créateurs d'entreprises



Lecture : les personnes de 50 ans ou plus représentent 16 % des créateurs d'entreprises (en 2002 comme en 2006) alors qu'elles représentent 24 % de la population active.

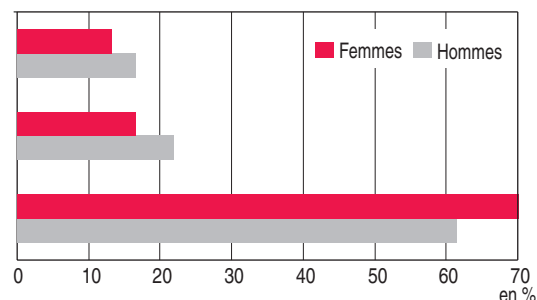
Sources : Insee, enquête Emploi 2006 et enquêtes SINE 2002 et 2006.

② Objectif principal de la création de l'entreprise

Développer fortement son entreprise en termes d'investissement

Développer fortement son entreprise en termes d'emploi

Essentiellement assurer son propre emploi



Lecture : pour 70 % des femmes qui ont créé leur entreprise en 2006, l'objectif de cette création était essentiellement d'assurer leur propre emploi.

Source : Insee, enquête SINE 2006.

agroalimentaires et est supérieure à 80 % dans le commerce et les services aux particuliers. À l'inverse, les deux tiers de celles fournissant des services aux entreprises ont moins de 10 clients. Si ces proportions n'évoluent pas dans le temps, en revanche la clientèle est de plus en plus locale ou de proximité : 57 % de la clientèle, soit 7 points de plus qu'en 2002.

Alors que, fin 2005, 54 % des ménages possèdent un micro-ordinateur, ce sont 77 % des créateurs de 2006 qui en utilisent un dans leur entreprise (9 points de plus qu'en 2002) : parmi eux, près de neuf sur dix ont un accès à l'internet ; 28 % ont un site présentant leur entreprise ; 6 % déclarent réaliser de la vente en ligne.

Plus d'un quart des nouvelles entreprises exécutent des travaux de sous-traitance : dans un cas sur deux cela représente la principale source du chiffre d'affaires et dans l'autre cas, une activité annexe. Cette pratique est majoritaire dans la construction et très fréquente dans les transports et l'industrie hors IAA. En conséquence, les hommes ont deux fois plus recours à ce type de fonctionnement, réaliser des travaux de sous-traitance, que les femmes (31 % contre 15 %).

Quelques mois après la création de leur entreprise, un quart des dirigeants indique tout faire en interne. En revanche, 70 % délèguent leur comptabilité à un expert-comptable ou à un centre de gestion. Une proportion plus forte que par le passé de nouveaux entrepreneurs font appel à un service extérieur payant pour leur publicité (22 % en 2006 contre 19 % en 2002).

Les nouveaux entrepreneurs sont plutôt confiants sur l'avenir de leur entreprise à court terme puisque la moitié envisage de la développer. Les hommes sont un peu plus optimistes que les femmes : 52 % contre 48 %. Ce développement devrait se faire dans la moitié des cas, notamment, par l'embauche d'un ou plusieurs salariés supplémentaires dans les douze prochains mois.

Sources

Enquête SINE (Système d'information sur les nouvelles entreprises) : système permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Il a pour objectif de suivre pendant cinq ans les entreprises nées au cours du premier semestre d'une année par le biais de trois interrogations par voie postale.

Cette étude s'appuie principalement sur les résultats de la première interrogation réalisée en septembre 2006 auprès d'un échantillon de 47 000 entreprises créées ou reprises sans continuité au cours du premier semestre 2006 et, dans une moindre mesure, sur ceux de la première interrogation réalisée en septembre 2002 auprès d'un échantillon de 35 000 entreprises du premier semestre 2002 et s'appuyant sur la même définition. Ces entreprises exercent une activité économique marchande dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. L'agriculture est exclue. Le secteur financier, présent dans le champ de SINE 2006 mais non dans celui de SINE 2002, a été exclu pour cette étude.

Définitions

La notion de création d'entreprise retenue dans cet article est plus large que celle de création *ex nihilo* puisqu'elle inclut notamment les reprises d'entreprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise. On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise entre le cédant et le repreneur s'il y a soit un changement d'activité économique soit un changement de localisation de l'entreprise. **Secteurs dits « innovants »** : selon définition retenue dans le tableau de bord de l'innovation du Service des études et des statistiques industrielles (Sessi). <http://www.industrie.gouv.fr/sessi>

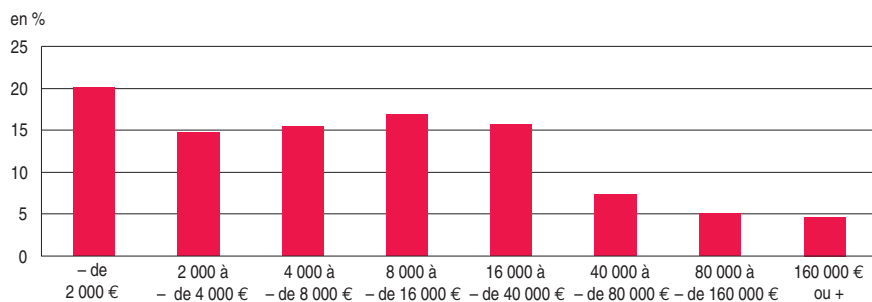
Bibliographie

« Création d'entreprises et emploi : la dynamique sur trois ans », Virginie Fabre et Roselyne Kerjose, *Insee Première* n° 1148, juillet 2007.

« Les créations d'entreprises poursuivent leur hausse en 2006 », Virginie Fabre, *Insee Première* n° 1120, janvier 2007.

« Nouvelles entreprises, cinq ans après : l'expérience du créateur prime sur le diplôme », Virginie Fabre et Roselyne Kerjose, *Insee Première* n° 1064, janvier 2006.

③ Montant des moyens investis au démarrage de l'entreprise



Source : Insee, enquête SINE 2006.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2007

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs :
C. Dulon, A.-C. Morin,
T. Méot, C. Pfister
Maquette : PDC
Code Sage IP071167
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2007

